

5.1.3 Salaires

En équivalent temps plein (ETP), le salaire net annuel à La Réunion dans le secteur privé est de 22 150 euros en 2010 (1 846 euros par mois). Il est inférieur au niveau de la France métropolitaine (24 980 euros). Cette faiblesse des salaires du secteur privé résulte avant tout d'une structure de l'emploi différente de la Métropole avec peu de cadres et davantage d'employés et d'ouvriers non qualifiés.

Dans la fonction publique, le salaire net annuel en ETP est de 31 080 euros (2 590 euros par mois). Il est supérieur de 22 % à celui de la France métropolitaine en raison du dispositif de sur-rémunération. Il est également supérieur de 36 % au salaire moyen du secteur privé, alors qu'en Métropole ces deux salaires moyens sont proches.

Au cours de l'année 2010, les salariés (secteur privé et fonction publique d'État) ont perçu 21 260 euros net en moyenne à La Réunion. L'écart de salaire moyen entre les hommes et les femmes est assez faible : en 2010, une salariée gagne 89 % du salaire annuel moyen perçu par un homme, contre 76 % en France.

Les revenus à La Réunion sont plus importants qu'en France métropolitaine pour les catégories socioprofessionnelles les plus élevées. Ainsi, les cadres perçoivent 5 260 euros de plus par an que les cadres au niveau national. À l'inverse, les ouvriers non-qualifiés perçoivent 860 euros de moins à La Réunion qu'en France.

Un quart des femmes ont des salaires annuels inférieurs à 10 330 euros, ce seuil étant de 13 230 euros pour les hommes. Le travail à temps partiel, plus fréquent chez les femmes, peut expliquer la différence. En revanche, le dernier quartile, qui représente le salaire au-dessus duquel se situe le quart des salariés les mieux rémunérés, est

très proche pour les hommes et les femmes, aux alentours de 27 400 euros. ■

Définitions

Revenu salarial annuel moyen net : ensemble des rémunérations qu'un salarié perçoit au cours d'une année, quels que soient le temps de travail et le nombre d'employeurs ou de postes occupés. Le revenu salarial annuel moyen net est calculé à partir du salaire net fiscal disponible dans les déclarations annuelles de données sociales (DADS). Il est net de toute cotisation sociale, y compris la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS). Depuis 2002, les indemnités de chômage sont intégrées dans les revenus salariaux. En 2010, le champ couvert par le fichier DADS a été élargi à la fonction publique d'État et aux particuliers employeurs. La comparaison des salaires issus de la même source avec les années précédentes est donc impossible.

Médiane, quartile : en ordonnant une distribution de salaires, la médiane est la valeur qui partage cette distribution en deux parties égales. C'est le salaire au-dessous duquel se situent 50 % des salaires. Les quartiles partagent la distribution en quatre parties égales.

Salaire moyen en équivalent-temps plein (ETP) : il est calculé en prenant en compte tous les postes de travail des salariés (y compris les postes à temps partiel). Chaque poste de travail est pris en compte au prorata de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet. Par exemple, un poste à mi-temps durant 12 mois pour un salaire total de 10 000 euros compte pour 0,5 « année-travail » rémunérée 5 000 euros. Le même poste d'une durée de 6 mois aura un poids de 0,25 rémunéré 2 500 euros.

Pour en savoir plus

- Fabre É., Patenotte T. « Des salaires supérieurs à la province sauf pour les ouvriers non-qualifiés », *Insee Partenaires* n° 28, octobre 2013.
- Michailesco F., « Peu d'écart de salaire entre hommes et femmes », *Économie de La Réunion* n° 136, pp. 8-10, mai 2010.
- « Emploi et salaires », *Insee Références*, édition 2013.

Salaires nets annuels en équivalent temps plein en 2010

en euros

		La Réunion	France métropolitaine
Secteur privé	Ensemble	22 150	24 980
	Cadres ¹	47 200	47 560
	Professions intermédiaires	26 770	25 730
	Employés	18 100	18 090
	Ouvriers	17 970	18 820
Fonction publique ²	Ensemble	31 080	25 530

Sources : Insee, Déclaration annuelle de données sociales (DADS, exploitation au 1/12*), fichier de paie des agents de l'État.

1. Y compris chefs d'entreprises salariés.

2. Hors internes, externes et résidents de la Fonction publique hospitalière.

Champ : France, salariés en équivalent temps plein.

Revenus salarial annuel moyen et répartition par quartile selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle en 2010

en euros

	La Réunion	France de province	France entière	La Réunion en 2010		
				1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^e quartile
Ensemble	21 260	19 650	21 050	12 010	17 480	27 360
Cadres	44 170	35 970	39 450	31 270	41 750	54 350
Professions intermédiaires	27 990	23 130	23 630	18 730	27 690	36 850
Employés	15 620	14 510	14 940	9 650	14 910	20 660
Ouvriers non-qualifiés	12 090	12 880	12 950	7 800	12 310	16 130
Ouvriers qualifiés	17 070	17 690	17 810	13 000	16 680	20 750
Hommes	22 350	22 210	23 760	13 230	17 950	27 320
Cadres	48 710	39 510	43 500	33 760	44 760	59 230
Professions intermédiaires	28 860	25 370	25 770	19 380	27 630	37 550
Employés	17 720	16 680	16 980	12 630	16 140	23 020
Ouvriers non-qualifiés	12 500	13 790	13 860	8 050	12 940	16 510
Ouvriers qualifiés	17 150	18 060	18 160	13 140	16 760	20 780
Femmes	19 930	16 910	18 150	10 330	16 700	27 410
Cadres	39 150	30 050	33 110	28 340	38 470	47 820
Professions intermédiaires	27 250	21 020	21 690	18 020	27 760	36 300
Employées	14 290	13 670	14 090	8 240	13 890	19 260
Ouvrières non-qualifiées	10 190	11 240	11 280	6 760	9 410	13 560
Ouvrières qualifiées	15 030	14 670	14 930	9 190	14 460	19 260

Source : Insee, Déclaration annuelle de données sociales (DADS).

Champ : Revenu annuel moyen net de prélèvement par salarié au lieu de résidence.